

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée d'information Accéder au logement social

Vous souhaitez déposer une demande de logement social ? La Maison de Justice et du Droit à Pontault-Combault organise une matinée d'information.

Animée par deux agents du service logement de la Ville de Pontault-Combault, une juriste de l'ADIL et une instructrice des dossiers DALO, cette journée aura lieu à l'Hôtel de Ville le mardi 18 juin de 9h30 à 12h30.

Pour répondre aux questions, deux thématiques seront abordées :

Le parcours du demandeur de logement social

- Les conditions à remplir pour déposer une demande de logement social
- La procédure de demande de logement social
- La durée de validité, l'actualisation et le renouvellement de la demande
- Les délais d'attribution

Le Droit au logement opposable (DALO)

- Les grands principes de la loi
- Les conditions d'éligibilité
- L'instruction du dossier : comment remplir un dossier DALO ?
- La procédure et les délais de traitement
- Les délais et les voies de recours

Gratuit et ouvert à tous :

Informations : 01 60 37 27 60 – www.agglo-pvm.fr

Mardi 18 juin, de 9h30 à 12h30

Hôtel de Ville, 107 avenue de la République, 77 340 Pontault-Combault

ACCÉDER AU LOGEMENT SOCIAL
JOURNÉE D'INFORMATION

- CONDITIONS
- PROCÉDURES
- VOIES DE RECOURS
- DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Mardi 18 juin 2019 de 9 h 30 à 12 h 30
Salle Hubscher, Cour de la Ferme Briarde
Hôtel de Ville
107, avenue de la République
à Pontault-Combault

Organisée par la Maison de Justice et du Droit
Infos : 01 60 37 27 60 • www.agglo-pvm.fr

www.agglo-pvm.fr  


Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Contact presse : Yohan LETERTRE
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr




Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION